

RAPPORT ANNUEL INTERACTIF

SUR LE MARCHÉ DES PRODUITS BIOCIDES

Le SPF Santé publique publie chaque année les données globalisées portant sur le marché belge des produits biocides. Depuis 2013, les données sont présentées à l'aide d'un outil interactif. Depuis 2022, il y a un outil (SAS Visual Analytics) plus facile à utiliser pour exposer en détail les données du marché des biocides.

Le SPF dispose des quantités annuelles de biocides mises sur le marché, données que l'industrie doit communiquer chaque année avant le 31 janvier. Ces données permettent de suivre l'évolution du marché des biocides sur base d'informations quantitatives portant sur les produits et les substances actives.

Le rapport (données de 2017 et les années suivantes) peut être consulté en ligne : [Rapport annuel du marché belge des biocides](#).

Le rapport annuel se compose de deux sections principales consacrées aux produits et aux substances actives. Les données sont présentées sous forme de graphiques.

Les biocides peuvent être classés en 4 groupes et 22 types de produits (PT1 à PT 22), correspondant à la classification reprise dans le règlement sur les produits biocides (voir <https://biocide.be/fr/biocides/types-de-produits>). Ces données peuvent être consultées

- par groupe de produits (désinfectants ; produits de protection ; produits de lutte contre les nuisibles et autres produits biocides),
- par type de produit,
- suivant le type de circuit (circuit restreint/libre) ou
- la catégorie d'utilisateurs (grand public/professionnels).

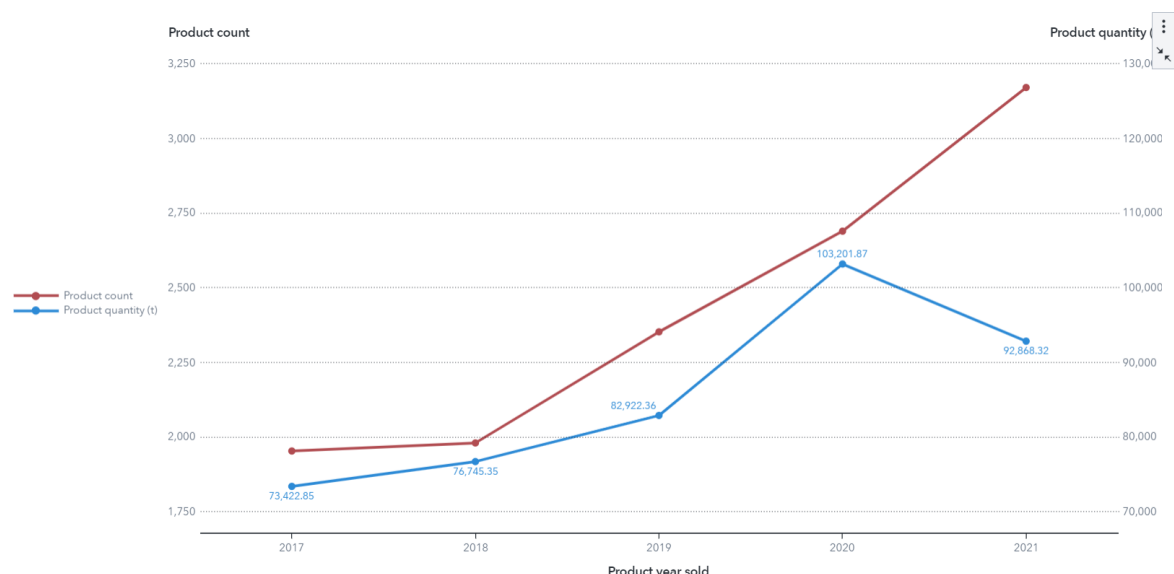
La crise due à la pandémie du Coronavirus explique une forte hausse des quantités de produits biocides mis sur le marché en 2020 (X 4,5 pour les produits désinfectants destinés à l'hygiène humaine ou TP1). En 2021, les quantités de désinfectants mises sur le marché ont diminué sans pour autant revenir au niveau précédant la crise.

Remarque : Le rapport ne contient pas d'informations sur les autorisations temporaires et enregistrements temporaires délivrés dans le cadre de la crise du Coronavirus. Les autorisations et enregistrements temporaires ne sont plus d'application.

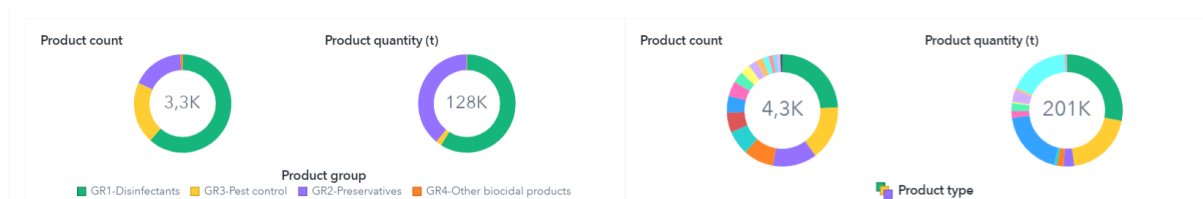
1. Les produits biocides sur le marché Belge – *Products Summary*

Le graphique montre l'évolution des quantités de produits biocides au fil du temps, à partir de 2017.

L'icône située en haut à droite du graphique permet de le visualiser plus en détail et d'afficher le tableau reprenant les données correspondantes.



Product year sold	Product count	Product quantity (t)
2017	1,954	73,422.85
2018	1,981	76,745.35
2019	2,353	82,922.36
2020	2,690	103,201.87
2021	3,171	92,868.32



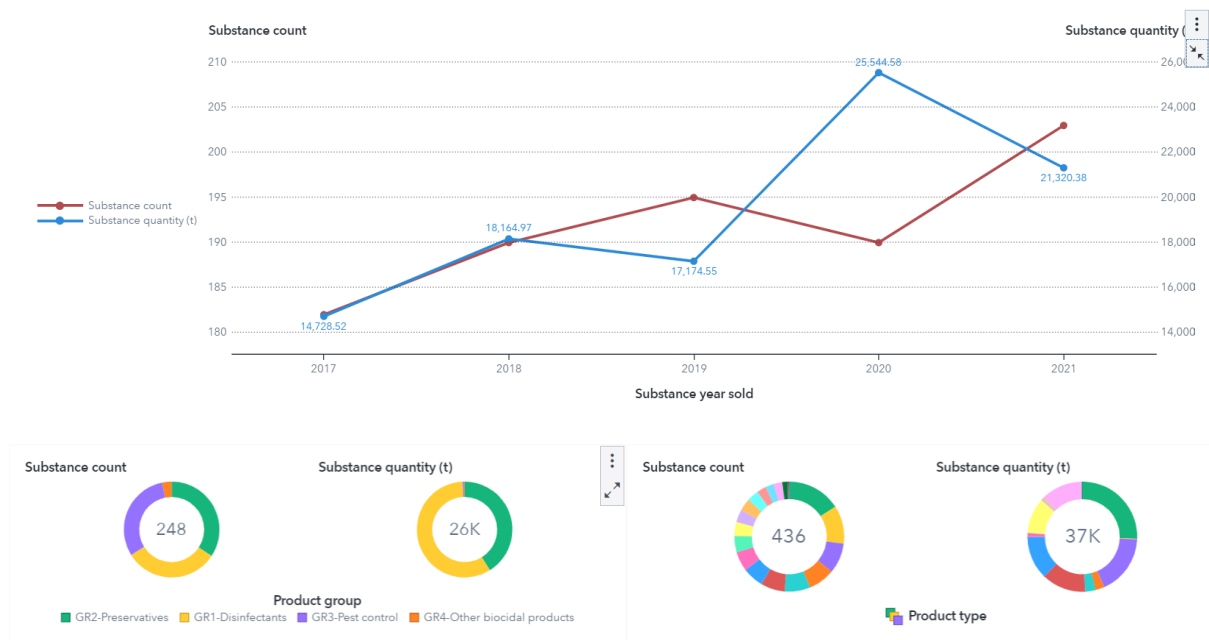
Dans la partie gauche de l'écran, vous pouvez sélectionner un, voire plusieurs groupes ou types de produits, afin de restreindre la quantité d'information affichée.

Dans le bas de l'écran, les diagrammes circulaires affichent des quantités de produits ainsi que les chiffres correspondants pour une année particulière. En haut à gauche, vous pouvez changer l'année.

Quand un produit est classé dans plusieurs types et/ou groupes de produits, le biocide est comptabilisé dans chacun de ces groupes ou types de produit auxquels il appartient. Cette information est reprise dans les diagrammes circulaires. Le graphique linéaire ne reprend qu'une seule fois chaque produit, même s'il appartient à plusieurs groupes ou types de biocides.

D'autres données relatives au circuit restreint et à la catégorie d'utilisateur sont également disponibles pour les années 2017 et 2018. Voir *Products Summary (until 2018)*. Pour des raisons de confidentialité, ces données ne sont toutefois pas visibles pour les trois dernières années.

2. Les substances actives– *Substances Summary*



En ce qui concerne les substances actives, les chiffres sont aussi disponibles pour les années 2017 et suivantes. Les fonctionnalités décrites plus haut sont également d'application pour les substances actives. Voir '*Substances Summary (until 2018)*' pour les données sur le circuit restreint.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à prendre contact avec le Helpdesk biocides

- via e-mail (info.biocides@health.fgov.be) ou
- via la page [ticket](#).